

Parlementaires français en Syrie : la séparation des pouvoirs existe-t-elle encore ?

Article rédigé par *Frédéric Billot*, le 13 mars 2015

Constitutionnellement, les parlementaires sont les représentants du peuple, et la séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif est une clé de voute de notre système politique. Or la récente visite de quatre députés au président syrien Bachar el-Assad tend à prouver le contraire.

Traités de « gugusses » par Nicolas Sarkozy et accusés d'avoir commis une « faute morale », les sénateurs Jean-Pierre Vial (UMP) et François Zocchetto (centriste) ainsi que les députés Jacques Myard (UMP) et Gérard Bapt (PS) se voient attaqués de toutes parts pour leur rencontre avec « un boucher », selon les dires de Manuel Valls et de Jean-Christophe Cambadélis. Le député socialiste risque même de se faire exclure du parti. L'exécutif reproche aux parlementaires...de mener librement leurs actions, sans autorisation de l'exécutif...

A l'inverse, François Fillon a déclaré : « Ils ont eu raison d'y aller, il faut écouter toutes les parties... Si j'avais l'occasion d'aller en Syrie, j'irais sûrement. » Sur France Inter, le 26 février, le vice-président du FN, Florian Philippot, évoquait « une initiative saine, intelligente », ajoutant : « J'aurais aimé que la diplomatie française officielle – si tant est qu'elle ne soit pas mêlée à cette affaire – ait pris cette initiative. »

[France Audace](#)/Liberté politique
